



SKI CLUB de SAINT LÉGER LES MÉLÈZES saison 2022-2023

1 fiche par licencié

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Tél.portable* :

* Le numéro de portable à mentionner est celui sur lequel les entraîneurs pourront vous joindre facilement.

Date de naissance : EMAIL (en majuscules) :

CERTIFICAT MÉDICAL: consulter le document « Questionnaire de santé / Certificat médical » de la FFS.

Catégories/ année de naissance	U8* 2016 / 2015	U10* 2014 / 2013	U12 2012 / 2011	U14 2010 / 2009	U16 2008
Cotisation	195€	195€	195€	195€	195€
Mécénat	400€	400€	700€	700€	700€
Licence FFS - LOISIR - COMPÉTITEUR	38€	38€ pour les 2013 64€	64€	64€	64€

* Pour les U8 et U10, réduction de 10€ Décathlon s'il s'agit d'une 1ère licence à la FFS.

Catégories/ année de naissance	U16 2007	U18 2006 / 2005	U21 2004 / 2003 / 2002...
Cotisation	195€	195€	195€
Mécénat	700€	700€	700€
Licence FFS - COMPÉTITEUR	90€	90€	90€

Licence adulte LOISIR = 43€	Licence LOISIR Famille + Assurance Médium = 205,80€
-----------------------------	---

→ !!! Le tarif des licences comprend seulement une assurance responsabilité civile !!!

Nous vous conseillons vivement de contracter l'**assurance Individuelle Accident FFS** :

- LOISIR Primo + 13,60€ ou LOISIR Medium (*recommandé*) + 23,10€
- COMPÉTITEUR Optimum + 41,40€

→ -10 % à partir de trois cotisations sur le montant total des cotisations (pas sur les licences).

Total (cotisation + licence FFS + assurance FFS – réduction) =
Le mécénat est à fournir à part.

Règlement (<i>entourez votre choix</i>)	en 1 fois	en 2 fois	en 3 fois
Type de règlement (<i>entourez votre choix</i>)	espèces	chèque	
ANCV Sport	PassSport 50€ (code :	E-PassJeune 20€ (n°de carte :	

→ Merci de remplir les autorisations sur la page suivante.



AUTORISATIONS POUR MINEURS OU MAJEURS

Je, soussigné(e) Nom, Prénom.....

Représentant légal de.....

- **Autorise** : que les photos à titre sportif ou culturel prises dans le cadre des activités du " Ski Club de St Léger les Mèlèzes" sur lesquelles je figure ou figure mon enfant, soient publiées sur tous supports de communication ainsi que tous réseaux sociaux et lors de manifestations concernant le Club.

- **Autorise** : les dirigeants ou encadrants du club à prendre toutes les dispositions nécessaires, en cas de blessure ou tout état pathologique nécessitant une prise en charge médicale urgente, à faire prodiguer les soins immédiats nécessaires à son état auprès de l'autorité médicale compétente la plus proche.

L'adhésion au club implique l'acceptation du règlement intérieur (consultable sur le blog)
par tous les membres ainsi que par les parents des membres mineurs.

- Accepte que les informations recueillies par le club dans le cadre du dossier d'inscription à celui-ci puissent faire l'objet d'un traitement informatique par le club ou la FFS et ses organismes déconcentrés en application de la loi 2018-493 du 20 juin 2018 relative au Règlement Général sur la protection des Données.

J'admets avoir lu et approuve la charte « L'ESPRIT CLUB » (consultable sur le blog).

Fait à

Le

Signature de l'adhérent
ou du représentant légal